

19 nov 2010 -14:38

Appartient à Conseil des ministres du 19 novembre 2010

## Rapport fédéral en matière d'environnement

### Rapport fédéral en matière d'environnement 2004-2008

### Rapport fédéral en matière d'environnement 2004-2008

Le Conseil des ministres a pris connaissance du rapport en matière d'environnement pour la période 2004-2008, soumis par M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie. Il s'agit du premier rapport introduit par la loi sur l'accès du public en matière d'information (5 août 2006).

Le rapport décrit l'évolution de la politique fédérale environnementale et la situation du milieu marin entre 2004 et 2008. Il donne à la Chambre et au Sénat une image claire de la politique menée. Ce rapport constitue, avec les rapports régionaux en matière d'environnement, le rapport national sur l'état de l'environnement en Belgique (comme visé par la directive 2003/4/CE).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des  
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la  
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 213 09 11  
<http://magnette.belgium.be>